

<p style="text-align: center;"><b>REPUBLIQUE FRANÇAISE</b>  <small>OO OO OO OO OO OO</small>  <b>DEPARTEMENT DES  PYRENEES-ORIENTALES</b>  <small>OO OO OO OO OO OO</small>  <b>COMMUNAUTE DE  COMMUNES  CONFLENT CANIGÓ</b></p>	<p style="text-align: center;"><b>EXTRAIT DU REGISTRE  DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  COMMUNAUTAIRE  DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES  CONFLENT CANIGÓ</b>  <small>OO OO OO OO OO OO</small>  <b>SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2022</b></p>
<p><b>Nombre de Conseillers en exercice : 71</b>  <b>Présents à la séance : 45</b>  <b>Ont participé au vote : 57</b>  <b>Pour : 57 Contre : 0 Abstention : 0</b>  <b>Date de la convocation : 22 septembre 22</b></p>	<p>L'an deux mille <b>VINGT DEUX</b> et le <b>VINGT NEUF SEPTEMBRE</b>, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de <b>Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.</b></p>
<p><b>Objet :</b></p> <p style="text-align: center;"><b>RENOUVELLEMENT  CLASSEMENT OTI  1<sup>ère</sup> CATEGORIE</b></p> <p><b>N° d'Ordre : 270-22</b></p> <p><b>Secrétaire de Séance : Christelle  LAPASSET</b></p>	<p><b>ASSISTAIENT A LA SEANCE :</b> Fernand CABEZA, Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSCH, Olivier CHAUVEAU, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Michel LLANAS, Johanna MESSENGER, Patrice ARRO, Daniel ASPE, Roger PAILLES, Marie-Edith PERAL, Claude ESCAPE, Chantal CALVET, Jean-François LABORDE, Jean-Pierre VILLELONGUE, Anne LAUBIES, Gérard QUES, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Géraldine BOUVIER, Ahmed BEKHEIRA, Elisabeth PREVOT, Etienne TURRA, Corinne DE MOZAS, Agnès ANCEAU-MORER, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, David MONTAGNE, Laurent CHARCOS, Nicolas BERJOAN, Aude VIVES, Christelle LAPASSET, Olivier GRAVAS, Jean-Louis SALIES, Jean-Jacques ROUCH, Claude SIRE, Henri GUITART, Christine HIERREZUELO, Pierre SERRA, Patrick LECROQ, René DRAGUE, Bruno GUERIN.</p> <p><b>ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT :</b>  Françoise ELLIOTT était représentée par Cédric TAMISIER,</p> <p><b>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION :</b>  Stéphane GILMANT a donné procuration à Olivier GRAVAS, Anne-Marie CANAL a donné procuration à Christian TRIADO, Thierry BEGUE a donné procuration à Jean-Louis JALLAT, Yves DELCOR a donné procuration à Elisabeth PREVOT, Guy PEIX a donné procuration à Gladys DA SILVA, Nathalie CORNET a donné procuration à Géraldine BOUVIER, Claire LAMY a donné procuration à Corinne DE MOZAS, Jean MAURY a donné procuration à Christelle LAPASSET, Jean SERVAT a donné procuration à Roger PAILLES, Nicole BEAUX a donné procuration à Bruno GUERIN, Raphaël VIGIER a donné procuration à Henri GUITART, Marie-France MARTIN a donné procuration à René DRAGUE,</p> <p><b>ABSENTS EXCUSES :</b>  Sébastien NENS, Philippe DORANDEU, Yaël DELVIGNE, Guy CASSOLY, Jean-Luc BLAISE, André ARGILES, Éric RODRIGUEZ, Jean CASTEX, Jean-Christophe JANER, André JOSSE, Jean-Marie MAYDAT, Guy BOBE, Alain ESTELA, Robert JASSEREAU.</p>

**Le Président,**

**RAPPELLE** que l'Office de Tourisme Intercommunal a obtenu le classement en catégorie 1 par arrêté préfectoral le 17 octobre 2017, pour une durée de 5 ans.

**PRECISE** que pour le renouvellement du classement en Catégorie 1, l'Office de Tourisme Intercommunal a engagé la démarche en :

- renouvelant la marque Qualité tourisme (indispensable au classement) qui a été attribuée le 1<sup>er</sup> octobre 2021 suite à l'audit mystère qui a eu lieu pendant l'été 2021,
- engageant un audit qualité, effectué par un cabinet habilité, en décembre 2021 : score de 93.30 % (moyenne nationale de 91,95 % & moyenne régionale de 92,38 %),
- renouvelant le label Tourisme et Handicap le 14 avril 2022 pour les 4 Bureaux d'information touristique.

**PROPOSE** au Conseil de demander le renouvellement du classement de l'Office de Tourisme en 1<sup>ère</sup> catégorie.

**DEMANDE** au Conseil Communautaire de se prononcer.

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**Où l'exposé de son Président, Et après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**SOLLICITE** auprès de Monsieur le Préfet des Pyrénées-Orientales, le renouvellement du classement de l'Office de Tourisme Intercommunal Conflent Canigó en Catégorie I.

**MANDATE** Monsieur le Président pour signer tout document se rapportant à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus par tous les membres présents qui ont signé sur la minute.



**Le 05 octobre 2022.**

**Pour extrait, certifié conforme,**

**Le Président,**

**Jean-Louis JALLAT.**